

L'hon. M. Pearson: Puis-je poser une question au ministre? Peut-il dire au comité de qui se compose le groupe d'hommes dont il parle?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Monsieur l'Orateur, l'honorable représentant de Brandon-Souris n'est pas à son siège. Il est au courant de l'histoire et quand viendra le moment approprié je lui demanderai de dire à la Chambre qui au juste était membre de ce parti, qui sont ces gens et quels postes ils occupent dans le parti libéral.

L'hon. M. Pearson: Monsieur le président, le ministre a formulé une accusation très grave contre un groupe d'hommes de Brandon. Est-il prêt à fournir des preuves à l'appui et nommerait-il les personnes dont il parle.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Je vais parler tout de suite de l'ex-ministre de la Justice, qui est l'ancien représentant de Marquette.

L'hon. M. Pickersgill: Exécutez-vous.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Laissez-moi finir ma déclaration. L'honorable député de Kenora-Rainy-River m'a posé aujourd'hui cette question, relativement à la déclaration faite par l'ex-ministre de la Justice, l'honorable M. Garson, qui avait dit ne pas savoir s'il se passait quelque chose. Bien entendu, je paraphrase ce que le député nous a lu.

M. Benidickson: Je n'ai pas dit cela du tout. J'ai demandé au ministre quels étaient les conseillers dont il avait parlé dans sa déclaration du 4 février.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Vous allez le savoir.

M. Benidickson: Très bien.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Quand j'ai lu toute cette histoire dans les journaux, je savais que des pourparlers avaient eu lieu en vue de fixer la façon la plus appropriée de procurer de l'embauche dans ces parcs, en particulier dans le parc national de Riding-Mountain. J'ai remarqué cette publicité dans les journaux et je me suis immédiatement renseigné sur ce qui se faisait dans le parc national de Riding-Mountain depuis que nous sommes au pouvoir et avant. Suivant les renseignements qu'a eus mon ministère, le système appliqué dans le parc national de Riding-Mountain la première année après que nous fûmes arrivés au pouvoir a été le même que celui qu'avait appliqué le gouvernement précédent et tout le monde dans la région le connaît bien. Le voici: on m'a dit que les gens de la région du parc national de Riding-Mountain qui voulaient du travail s'annonçaient aux personnes qu'on leur avait dit de voir; ces personnes donnaient une liste au

surintendant et ce dernier, à mesure qu'il en avait l'occasion, engageait ces gens.

Lorsque j'ai découvert que mon ministère appliquait ce système et que ce groupe d'hommes des circonscriptions avoisinantes était convoqué, j'ai déclaré carrément que, dans ce genre de chose, le gouvernement estimait que le Service national de placement devait faire pour le parc national de Riding-Mountain ce qu'il avait fait pour les autres parcs. Il a été reconnu que si n'importe quel homme prenait contact avec ces personnes, tenants, organisateurs ou autres, ces hommes devaient être envoyés au Service national de placement, et qu'il devait en être ainsi. J'ai donné lecture de cette déclaration à la Chambre, et j'ai ma déclaration ici sur mon pupitre.

Quant à la réponse de l'ancien ministre de la Justice, savoir que cela ne le regarde pas, j'en conclus seulement combien il était nécessaire que l'administration précédente soit défaite. Lorsque des ministres de la Couronne en sont rendus à ne même pas savoir ce qui se passe dans leur propre circonscription et à laisser à un groupe de gens plus influents que le ministre lui-même de décider qui obtiendra les emplois, il est alors à peu près temps de faire maison nette.

L'honorable député de Port-Arthur a soulevé la question du parc de Jasper. Je serai très franc. J'ai pensé qu'il parlait aujourd'hui des travaux d'hiver; mais ses observations ne se rapportent pas du tout aux travaux d'hiver et j'ignore si le président jugera mes observations irrégulières.

Attendu qu'il en a parlé, je voudrais dire que je n'ai pas été pris au dépourvu. Je connaissais exactement toutes les démarches entreprises l'année passée. On n'a qu'à se rendre au parc Jasper, comme je l'ai fait l'été dernier pour enquêter personnellement en cette affaire afin de vérifier les instances qui m'avaient été faites, et on découvrira ce que j'ai découvert. Je n'ai qu'un regret, c'est qu'on ait même eu la courtoisie de procéder comme on l'a fait. On aurait dû congédier ces gens et déclarer ouvertement pourquoi.

Le député de Port-Arthur a eu de bonnes paroles à l'endroit du député de Brandon-Souris. Je puis confirmer ce qu'il a dit car aucun membre du Parlement, des deux côtés de la Chambre, ne pourrait être plus impartial que l'a été le député de Brandon-Souris. Tous les députés de cette région ont agi du mieux qu'ils ont pu en cette affaire. Je puis donner à la Chambre l'assurance que ces lettres dont j'ai donné lecture aujourd'hui sont confirmées par les dires des gens embauchés dans ces travaux, et qui n'ont même jamais vu un membre du Parlement. Ils ont obtenu leurs emplois parce qu'ils étaient sans travail, et ils sont bien reconnaissants. La